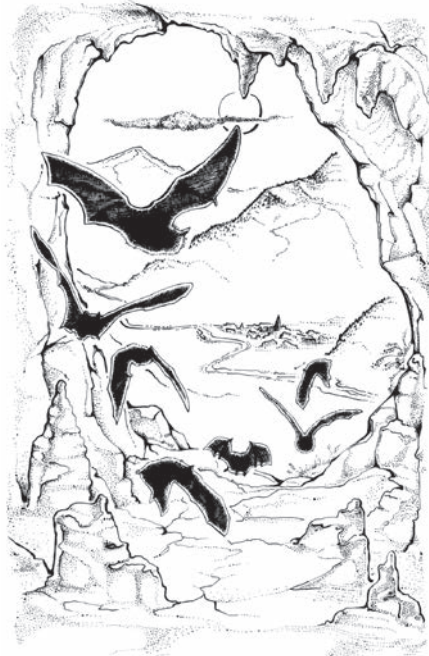


## La vie au ralenti

En hiver, dès que la température extérieure s'approche de 0° degré, les chauves-souris entrent en hibernation. Celle-ci débute selon les espèces entre octobre et novembre pour s'achever en mars-avril. Les animaux choisissent des gîtes : grottes, caves, arbres creux, proposant une température stable, un taux d'humidité important et une absence de courants d'air.

Les rythmes cardiaque et respiratoire sont alors ralentis. La température du corps s'abaisse et les animaux vivent sur leurs réserves de graisse acquises à l'automne. Pour limiter les pertes de température, elles se regroupent en essaim sur les plafonds, elles se glissent dans des fentes et fissures ou encore pour certaines s'entourent dans leurs ailes (Rhinolophes).

Il est essentiel de ne pas les réveiller durant cette période.



## Une reproduction peu ordinaire



L'accouplement a lieu en automne. Sur un même site, des mâles et des femelles venus de différentes zones et colonies alentours peuvent se retrouver. La fécondation se produit au printemps, après

l'hibernation.

La période de gestation dure de 40 à 70 jours selon les espèces. Entre fin mai et mi juillet, la femelle donne naissance généralement à un jeune qu'elle allaite pendant un mois. Le site de naissance (bâtiment, mine, arbre creux, falaise) doit être très chaud, tranquille et proche de bons terrains de chasse.

Après la naissance, les jeunes restent accrochés à leurs mères. La femelle transporte son petit, nu et aveugle même quand elle va chasser. Au bout de 2-3 semaines, les jeunes restent ensemble dans des nurseries, gardées par quelques femelles. Après 5-6 semaines, ils sont indépendants.

Un dérangement des mères et des jeunes avant leur indépendance entraîne le plus souvent la chute des jeunes au sol et leur mort.



## Des petites bêtes très utiles

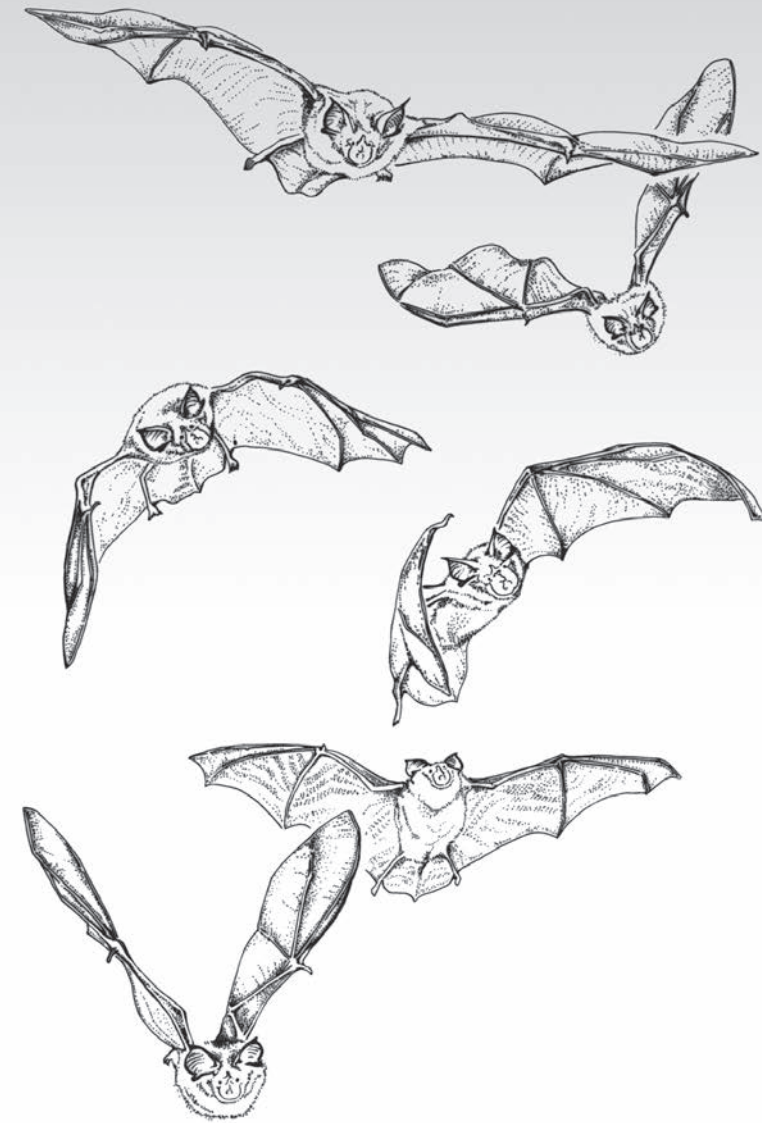
Les chauves-souris ont encore mauvaise réputation... mais toutes sont protégées et très utiles. Dans notre pays, la plupart des chauves-souris est insectivore. Celles-ci consomment le quart de leur poids en insectes par jour, soit plus de 1 kg d'insectes pour un Grand Murin durant l'été. En été, la Grande Noctule est carnivore. On a retrouvé des plumes de petits passereaux dans son guano (excréments).

Pour les protéger, on peut :

- traiter les charpentes en hiver avec des produits non toxiques
- conserver les haies et corridors boisés
- supprimer l'usage des pesticides
- conserver les arbres creux
- laisser les accès aux combles et églises
- limiter les éclairages de bâtiments et places publiques
- éviter de les déranger dans leurs sites d'hibernation et de reproduction

Conserver l'habitat traditionnel, la tranquillité des grottes et des mines, les prairies et les granges, limiter les traitements en forêts ou sur le bétail, ... autant d'actions, peu médiatiques mais nécessaires, conduites par le Parc national des Pyrénées en faveur des chauves-souris.

Toutes les chauves-souris présentes en France sont protégées au niveau européen ainsi que leurs habitats d'hibernation et de reproduction.



À la découverte des chauves-souris

## ► Des mammifères à part...

Les chauves-souris, apparues il y a 50 millions d'années, forment le groupe des Chiroptères (littéralement la « main-aile »). On dénombre plus de 1 200 espèces dans le monde.

Chez les chauves-souris, les différences morphologiques peuvent être conséquentes. La plus grande au monde possède une envergure supérieure à 1,50 mètre alors que la plus petite mesure uniquement 15 cm. En France, la plus petite des chauves-souris (la Pipistrelle) pèse tout juste 6 grammes (le poids d'un morceau de sucre) alors que la plus grosse (la Grande Noctule) pèse entre 30 et 50 grammes.

Trente-quatre espèces de chauves-souris sont recensées en France. Quatre nouvelles espèces ont été identifiées ces dix dernières années. Vingt-six espèces ont été inventoriées dans le Parc national des Pyrénées, dont cinq espèces menacées au niveau européen (Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Grand Murin, Minioptère de Schreibers). En France, toutes sont protégées.



## ► Un territoire de chasse varié



Les chauves-souris ont besoin de plusieurs centaines d'hectares pour vivre. Durant l'été, leurs gîtes sont situés dans des cavités (grottes, mines, fissures en falaises), dans des arbres (trous de pics, sous l'écorce,...) ou des bâtiments. Elles sortent à la tombée de la nuit pour aller chasser.

Certaines espèces ont des zones de chasse de prédilection : les plans d'eau pour le Murin de Daubenton, les pelouses et cols d'altitude pour le Molosse de Cestoni, les champs et les pâturages pour le Grand Rhinolophe, les forêts alluviales pour le Murin d'Alcathoé ou encore les arbres, les granges et les étables pour les Oreillards.

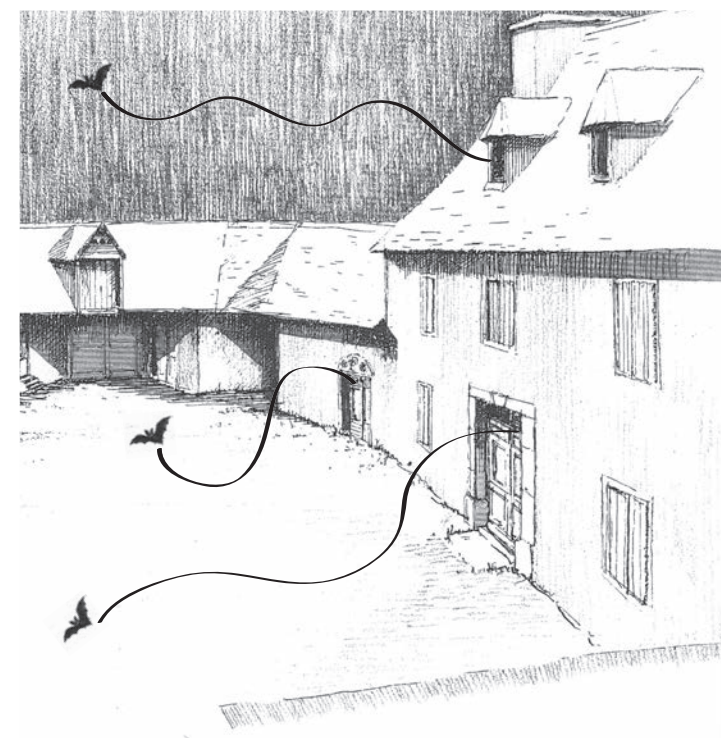
Chaque chauve-souris a sa propre technique de chasse. Le Grand Murin attrape les Coléoptères en marchant au sol. Le Grand Rhinolophe chasse à l'affût, perché sur une branche basse au-dessus des prés. Les Oreillards glanent leurs proies sur le feuillage. La Grande Noctule capture les passereaux en vol piqué. Enfin, le Murin de Daubenton pêche à l'épuisette les insectes au-dessus de l'eau grâce à son uropatagium (membrane qui se développe entre ses pattes et sa queue).

Dans le courant de la nuit, certains individus peuvent parcourir en montagne plus de 15 kilomètres et monter à plus de 2 000 mètres en partant de la colonie en fond de vallée.

## ► Les chauves-souris dans les Pyrénées

On trouve des chauves-souris... jusqu'au sommet du Vignemale (3 298 mètres). Le Molosse de Cestoni vient l'été s'installer dans les falaises et chasse la nuit les papillons en altitude.

L'habitat traditionnel pyrénéen, avec la maison et ses combles, l'étable, la cave et la grange se révèle idéal pour les Grand et Petit Rhinolophes, mais aussi pour les différentes espèces d'Oreillards. La diversité des forêts pyrénéennes offre aussi de grands terrains de chasse et habitats pour toutes les espèces et notamment la Barbastelle et autres espèces forestières.



## ► L'écholocation

Les chauves-souris ne sont pas aveugles. Cependant, leur principal mode de déplacement nocturne se fait grâce à l'émission d'ultrasons. Ils sont émis par la bouche ou le nez, sur des fréquences allant de 8 à 110 khz. Chaque espèce utilise une fréquence, qu'elle module selon les conditions : chasse, déplacement rapide, lent, échange entre individus,... Cela leur permet ainsi de repérer une proie en vol, posée dans le feuillage ou se déplaçant à terre... ou bien encore un obstacle de l'épaisseur d'un cheveu. Les sons peuvent être émis à courtes distances (moins de 5 mètres) quand elles chassent ou bien à grande distance (plus de 50 mètres) en déplacement rapide.

En groupes, ou dans les nurseries, elles peuvent émettre des sons audibles par l'homme, y compris de jour.

